

## Retour sur la production de blé noir Dans les Bassins Versants de Landal, Mireloup et Beaufort en 2023



La production de blé noir sur votre territoire se poursuit depuis 2020 et **une soixantaine d'hectares ont été implantés sur le territoire en 2023**. Au total ce sont près de 300 ha qui sont collectés par l'Association Vivaterr Rance-Emeraude sur le Pays de Saint Malo.

La farine de blé noir Vivaterr, est désormais connue et reconnue, ce qui permet de mieux la valoriser et d'en faire bénéficier toute la filière et avant tout les agriculteurs. Le souhait pour toutes et tous est également d'aller vers un engagement et un prix minimum garanti sur 3 ans.

**Cette culture répond à une très forte demande locale** en farine de blé noir, en effet, plus de 60 % de la farine consommée en Bretagne est aujourd'hui issue de grains d'importations (Chine, Canada, Pays de l'Est...)

Le blé noir est entre autres intéressant d'un point de vue économique et permet notamment une bonne **valorisation de parcelles à potentiel agronomique « moyen »**.

Le sarrasin est également intéressant du point de vue de la **préservation de la qualité de l'eau** puisqu'il consomme très peu d'intrants (0 phytos

et très peu, voire pas, de fertilisation). Il est, par ailleurs, important pour les pollinisateurs (floraison longue de plus de 2 mois).



Les résultats de la campagne 2023 ont été corrects avec 12,4 qtx secs de moyenne. Surtout au vu des dates de semis plus tardives ce printemps.

Cependant, l'augmentation du prix payé à la Tonne (850€/T) permet de générer une marge très correcte compte tenu du contexte de l'année.

**Vous trouverez ci-dessous une estimation des marges de la culture en 2022 et 2023 :**

Charges	2022	2023
semences	121 €	125 €
labour	66 €	66 €
Déchaumage/faux-semis	60 €	60 €
Fertilisation	0 à 60 €	0 à 30 €
Semis en combiné	66 €	66 €
desherbage	0 €	0 €
battage	145 €	145 €
<b>Total/ha</b>	<b>473 €</b>	<b>477 €</b>
Rendement net/T (moyenne)	1.05	1,24
<b>Prix net/T*</b>	<b>830 €</b>	<b>850 €</b>
<b>produit</b>	<b>871 €</b>	<b>1054 €</b>
<b>marge brute</b>	<b>399 €</b>	<b>577 €</b>

\*séchage et triage déjà déduits

Par ailleurs, dans le calcul **des éco-régimes PAC**, le blé noir permet d'avoir des points dans la catégorie « autres cultures » 5% des Terres arables = 1 point, 10 % = 2 points.

**Enfin, depuis cette campagne 2023, l'association collecte également du blé noir en agriculture biologique.**



Parmi les initiateurs et partenaires importants de Ter-Qualitechs au sein du réseau Vivaterr, le meunier **Jean Julien Genest**, propriétaire de la minoterie de Roncin à Ploermel, déclare :

"Depuis 2015, nous écrasons avec soin le blé noir Vivaterr, car notre objectif est de produire une farine de qualité supérieure, locale et respectueuse de l'ensemble des acteurs de la filière. La farine Vivaterr proposée par notre minoterie est reconnue pour sa qualité gustative et les valeurs éthiques qu'elle véhicule, ce qui nous permet une meilleure valorisation. Nous pratiquons une transparence totale avec les agricultrices et les agriculteurs et souhaitons construire des engagements à long terme, avec des prix garantis sur 3 ans. "

**Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur cette culture, contact Ter-Qualitechs :**

Loïc Cochard 07.81.79.65.84 ; [loic.cochard@ter-qualitechs.fr](mailto:loic.cochard@ter-qualitechs.fr)